



CHÂTILLON INFOS

Bulletin municipal d'information n° 118

Avril 2021





Le mot du Maire

Peut-être ne le savez-vous pas, mais Châtillon a un nouveau Conseil municipal depuis le 19 mars dernier. Je vous rassure : il n'y a pas eu de coup d'état ni de démissions massives au sein de l'équipe que vous avez élue il y a un an. C'est tout-à-fait démocratiquement que notre commune s'est dotée d'un Conseil Municipal de Jeunes. Après une véritable campagne électorale (que vous avez pu suivre sur les panneaux électoraux communaux), le scrutin s'est déroulé un vendredi après-midi dans la salle du Conseil de la mairie. L'ensemble des élèves de l'école élémentaire y a participé afin d'élire huit conseillers à choisir parmi les élèves de CM1 et de CM2 (à parité, évidemment). C'est avec un grand sérieux que nos jeunes électeurs se sont présentés, classe après classe, encadrés par leurs enseignants, pour ces travaux pratiques d'éducation civique. Tout avait été mis en place pour reproduire une « véritable élection » : urne, isolements, registres d'émargement, bulletins de vote, et même cartes d'électeurs (un grand merci à Serge Clemaron pour son aide dans l'élaboration de ces cartes). Le taux de participation a été massif, et j'espère qu'ils conserveront de nombreuses années cet enthousiasme pour l'exercice de la démocratie.

Le suffrage universel a donc élu Lisa Potot, Loris Compagnon, Lilia Laroche, Mattéo Tramier, Touatia Kaïm, Alexis Bret, Zoé Cutivet et Pierre-Louis Ibanez. Dès le lundi 22 mars, ce Conseil s'est réuni pour élire son maire. Il nous a en effet semblé important que le fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes reproduise le plus fidèlement possible celui du Conseil municipal d'adultes. C'est Mattéo Tramier qui a finalement ceint l'écharpe tricolore, tandis que l'ensemble des conseillers se voyait remettre un insigne de leur fonction. La prochaine réunion aura lieu fin avril, afin de déterminer quels projets seront mis en chantier. Trois élus assureront l'encadrement de cette assemblée junior à laquelle j'ai promis de participer autant que possible. Un moment d'échanges avec les élus présents a permis de répondre à un certain nombre de questions que se posent déjà les jeunes conseillers, par exemple sur le rythme des réunions ou sur le budget dont ils disposeront. Il est vrai que la campagne électorale a mis à jour des projets nombreux et variés, dont certains ne manquent pas d'ambition !

Une élection complémentaire est prévue en octobre, afin de porter à douze le nombre de conseillers. Il y a de nombreuses années que ce Conseil Municipal de Jeunes était souhaité, mais diverses circonstances n'avaient pas permis sa réalisation. La patience est souvent une qualité nécessaire aux élus.

De la patience, il m'en a fallu pour attendre le moment de vous annoncer ce qui suit. En 2009, le Conseil Général décidait tout uniment de fermer à la circulation, pour des raisons de sécurité, la sortie de Châtillon par le carrefour dit « du Pressoir » (à cette époque, il y avait effectivement là un pressoir pour marquer symboliquement l'entrée dans un village du Beaujolais). Cette décision transformait la rue de la Gare en sortie d'agglomération, au grand dam de ses habitants, et de tous ceux qui devaient l'emprunter aux heures de pointe.

Nous ne nous sommes jamais résignés à cette mesure, qui condamnait en outre toute réflexion sur l'organisation de la circulation dans le bourg. D'où l'aspect un peu négligé de cette entrée de village, pourtant sans doute la plus fréquentée, jusqu'à ce jour. Seul un aménagement de sécurité a été réalisé il y a quelques années pour réduire à l'entrée du village les vitesses excessives rendues tentantes par le sens unique.

Mais en douze ans les conditions de circulation ont beaucoup changé dans la vallée d'Azergues, notamment avec l'ouverture de l'autoroute A89 et plus encore son raccordement à l'A6. Les accidents sont fréquents en aval de Châtillon, et nous avons particulièrement eu à déplorer un mort en décembre dernier.

Le Département du Rhône s'est saisi du problème, et a adopté le principe de création d'un giratoire à l'emplacement du carrefour du Pressoir. Cela permettra d'une part de réguler la vitesse sur la départementale 385, et d'autre part de rendre à Châtillon une sortie plus adaptée. Un accord financier a été trouvé entre le Département, la Communauté de Communes et la Commune, les études préparatoires sont en cours ; la réalisation devrait intervenir d'ici dix-huit mois à deux ans. Encore un petit peu de patience...

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	P. 2	La parole à nos écoliers #1	P.15
Didier, tu nous quittes ?!	P. 3	Ecole de musique des Pierres Dorées	P.17
Châtillon se dote d'un Atlas de sa Biodiversité	P. 4	Le Petit Gourmet	P.18
La Biodiversité : Cécile nous en parle	P. 4	Cap Générations s'adapte à la crise	P.18
La transition énergétique avec Cévidorées	P. 6	Mines de Liens	P.19
Graine de Châtillonnais : Paul le cycliste !	P. 7	Fédération ADMR du Rhône	P.22
L'Astuce écolo de Justine #2	P. 7	A Plus...continue ses actions	P.23
Les sentiers mal connus #2	P. 7	Puces café	P.23
PanneauPocket : c'est quoi ?	P. 9	Kaléidoscopes, arts en mouvements	P.24
Brèves de comptoir... d'accueil	P. 9	La Refaiserie s'agrandit !	P.25
L'Echo des crêtes	P.10	Qi Gong et Tai Ji Chuan	P.25
Travaux – Services techniques	P.10	Sud Azergues Football	P.26
Médiathèque	P.12	T3C	P.26
Une entreprise, une entrepreneuse #3	P.13	Dates à retenir	P.28
Badaboum, l'histoire d'un rebondissement	P.14	Votre avis nous intéresse	P.28

Didier, tu nous quittes ?!



Secrétaire de mairie à Châtillon depuis plus de 10 ans, Didier Lagarde a fait valoir ses droits à la retraite en ce début avril.

De toutes ces années passées dans la fonction publique, Didier a « *essayé de décomplexer l'administration souvent jugée tatillonne, poussiéreuse et austère. Au niveau d'une commune comme celle de Châtillon, cette tâche ambitieuse a été plus facile pour offrir des relations plus sympathiques et empreintes de plus de bienveillance et d'empathie envers les administrés* ».

Mais cette aspiration tout autant personnelle que professionnelle n'aurait pu se développer sans la faveur des élus et l'estime de ses collègues de travail. « *J'ai pleinement bénéficié de la confiance, de l'encouragement et du respect des uns et des autres* » rappelle-t-il.

« *Didier Lagarde, c'est les chiffres et les lettres pendant dix ans. On pense évidemment aux chiffres, puisqu'il était préposé aux opérations financières de la commune, mais je garderai surtout le souvenir de l'amateur de mots, et surtout de bons mots, qui dévoilait par-là, sous la rigueur du comptable, une véritable sensibilité d'artiste* » souligne le Maire, Bernard Marconnet.

Didier aura su, durant ses années de carrière municipale, s'attirer la sympathie de tous, citoyens, élus et agents municipaux. « *Bienveillant, disponible, rigoureux, entier, sympathique, à l'écoute, de bons conseils, ...* », autant de mots qui viennent à l'esprit quand il s'agit de parler de lui.

« *D'une conscience professionnelle et d'un sens du service public remarquable, Didier fut un collaborateur fiable et efficace, rigoureux, assidu, qui prenait beaucoup d'initiatives et doté d'un sens de l'humour irrésistible, bref, en mot : la perle !* » selon Evelyne Doner, Directrice Générale des Services.

Aussi, Didier Lagarde termine une vie professionnelle profondément épanouie, et riche des rencontres de personnes aux qualités humaines et morales remarquables sur son chemin de vie qui a eu le bonheur de passer par Châtillon. « *Je suis maintenant un retraité chanceux, mais une certaine douleur mentale à vous quitter vient déjà s'ajouter à celles physiques de mon âge !* » conclue-t-il avec l'humour qui le caractérise.

Châtillon se dote d'un Atlas de sa Biodiversité !



Illustration 21 : Écureuil roux - © Pierre Marey

Le village de Châtillon est renommé pour son patrimoine. Par là, on entend à l'évidence son patrimoine historique et architectural ; on pense moins à son patrimoine naturel, qui constitue pourtant un élément déterminant du cadre de vie cher à nos concitoyens. Il nous a donc paru important de réaliser cet Atlas de la Biodiversité Communal afin d'identifier et de répertorier les éléments de la faune et de la flore qui font notre patrimoine. Et nous nous sommes trouvés bien plus riches que nous ne le pensions ! En outre, ce travail permettra aux générations à venir de disposer d'un état des lieux indispensable pour étudier l'évolution de cette faune, de cette flore, et des milieux remarquablement diversifiés de la commune.

Enfin l'élaboration de ce document n'aurait pas été possible sans plusieurs précieuses collaborations. Le Fonds de Dotation pour la Biodiversité nous a apporté un soutien financier déterminant. Les naturalistes qui ont effectué l'inventaire n'ont économisé ni leur temps, ni leur énergie ; ils ont trouvé des relais au sein de la Fédération de chasse et de la Société locale dont les membres ont transmis leurs données de terrain, mais aussi ont participé à l'organisation de sorties pour tous publics et à des interventions en milieux scolaires. Les enseignants des écoles communales, du collège Simone-Veil, les personnels du centre social CAP Générations, les personnels et les bénévoles de la médiathèque ont donné, chacun pour le public qui le concerne, tout le retentissement souhaitable à cette opération. Enfin, nous n'aurons garde d'oublier la participation des habitants de Châtillon, qui, soit en communiquant leurs propres observations, soit en participant aux sorties de découverte ou aux conférences de présentation, ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à la constitution de ce document. Toutes ces actions ont permis la sensibilisation du public, qui a pu prendre conscience de la richesse naturelle de son environnement, et contribuer à la prise de conscience de la nécessité de la préserver.

Retrouvez dès à présent cet Atlas sur le site Internet de notre village : www.chatillondazergues.fr.

La Biodiversité : Cécile nous en parle

Pour continuer sur ce thème de la biodiversité qui nous est cher, voici un article de Cécile, apicultrice à Châtillon :

« Certains d'entre vous me connaissent en allant sur le marché le samedi matin pour acheter du miel ; je suis apicultrice professionnelle à Châtillon et plus précisément au hameau du Suc.

Cela fait maintenant 5 ans que j'ai des ruches. Elles me servent à mener un projet de recherche (agréé par le Ministère) dont l'objectif est de définir un protocole de suivi des ruches permettant de les observer et de baisser le taux de mortalité des abeilles.

Afin de mener à bien le projet, nous avons augmenté progressivement le nombre de nos ruches pour mieux comprendre leur fonctionnement. Vous pouvez en voir sur l'ensemble de la commune. Au bout de 5 ans de travail, nous avons réussi à diminuer petit à petit notre taux de mortalité (6,1% cette année contre 30% en moyenne sur la région Rhône Alpes).



Les causes de mortalité des abeilles sont multiples :

- La mondialisation qui a provoqué l'arrivée de nouveaux parasites (le varroa première cause de mortalité en France), le frelon asiatique, de nouvelles maladies. Eh oui, les abeilles ont vécu le Covid bien avant nous !
- Certains pesticides tueurs d'abeilles
- Les changements climatiques provoquant de plus grandes sécheresses en été, des floraisons décalées, des modifications du fonctionnement des colonies (exemple, la reine continue de pondre en hiver)
- Le manque de biodiversité par l'intervention de l'homme sur l'ensemble des espaces en France. À partir de début juin, nos abeilles n'ont plus rien à butiner jusqu'à fin septembre dans notre commune.



Tout le monde peut agir pour renverser la tendance et notamment sur le dernier point : améliorer la biodiversité au sein de notre commune. Que peut-on planter ? Que doit-on faire ?

Nous avons contacté différents organismes pour apporter à notre petit niveau quelques conseils. Ce qu'il ressort de nos échanges :

Surtout, ne rien faire !

Enfin, plutôt laisser faire. Un jardin trop entretenu est peu favorable à la vie ; c'est (bien trop) souvent un milieu uniformisé, pauvre en micro-habitats et donc en faune et en flore sauvages. Alors osez donc : laisser pousser la végétation spontanée, laisser le bois mort se décomposer en paix, disposez des amas de branches, de pierres, de feuilles et de sables, ce sont autant de supports de nidification et de refuges (pour l'hiver ou l'été), les petites bêtes vous en remercieront.

Laisser faire, c'est évidemment ne plus traiter son jardin, abandonner tous les produits toxiques ; c'est également limiter ses interventions (désherbage, nettoyage, bêchage, tonte...) dans l'espace (réduire les surfaces gérées) et le temps (moins souvent). En somme, c'est faire confiance à la nature et la laisser un peu vivre. »

(Source : Arthropologia)

Le retour de l'Office Français de la biodiversité, du Conservatoire botanique national :

- Privilégier les haies et bosquets avec une gestion adaptée
- Privilégier les prairies naturelles, les bandes enherbées
- Développer les bandes enherbées au sein des cultures, diversifier les cultures avec notamment l'exploitation de légumineuses pour des cultures fourragères ou de jachère
- Privilégier les végétaux locaux pour la gestion des espaces verts communaux et privés que l'on peut retrouver sur ce site <https://www.vegetal-local.fr/>
- Attention aux mélanges du commerce « prairie fleurie » « mélange de fleurs pour pollinisateurs » qui sont généralement constitués de plantes horticoles et exotiques, qui ne sont pas toujours aussi intéressantes pour les abeilles que ce qu'on nous promet et qui peuvent présenter un risque pour la flore locale (pollution génétique des espèces floristiques sauvages voire deviennent des espèces exotiques envahissantes).

Pour les gestionnaires professionnels d'espaces verts, il existe un outil de diagnostic pour évaluer la qualité de l'habitat pour les pollinisateurs, conçu par Arthropologia, qui est assez pointu mais permet de savoir si les espaces leur sont bénéfiques.

Voilà j'espère que cet article va vous permettre de contribuer à la biodiversité de notre commune. »

Liens utiles : Le retour de l'association Arthropologia <https://www.arthropologia.org/participer/que-faire-pour-la-biodiversite> - https://www.arthropologia.org/expertise/pollinisateurs/diag_pollinisateurs# - <https://www.vegetal-local.fr/>

« Au rythme des abeilles » - 409 chemin du suc à Châtillon - contact@aurythmedesabeilles.fr

La transition énergétique avec Cevidorées



Plan Climat Air Énergie Territorial, Contrat de Transition Écologique sont autant d'engagements forts qu'ont pris les élus de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour répondre aux enjeux environnementaux que notre territoire Beaujolais Pierres Dorées va devoir relever.

Aux côtés des élus, associations, entreprises, organismes publics et projets citoyens sont de concert pour soutenir et mettre en œuvre ces démarches.

La création de la SAS Cevidorées en 2019 en est l'exemple concret : cette société à gouvernance citoyenne fait partie du réseau national des Centrales Villageoises. Ces sociétés locales portent des projets en faveur de la transition énergétique (production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, etc.) en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Le modèle des Centrales Villageoises a été éprouvé, testé par de nombreux territoires en France, il permet de bénéficier d'un réseau et d'expériences d'autres sociétés déjà créées sur ce modèle.

Les objectifs de Cevidorées sur le territoire Beaujolais Pierres-Dorées sont de :

- installer et exploiter des centrales de production d'énergie renouvelable et vendre l'énergie produite,
- développer et promouvoir les énergies renouvelables,
- stocker l'énergie,
- promouvoir la réduction des consommations d'énergies et particulièrement de celles basées sur les énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre...

Ce qui fait la valeur de CEVIDORÉES, c'est son choix de participer à la vie de la cité à travers une société locale qui promeut l'énergie renouvelable.

Pour participer vous aussi à la réussite de ces enjeux de transition énergétique, vous avez la possibilité d'agir facilement en rejoignant Cevidorées, selon votre envie, votre temps, votre savoir-faire, vos moyens financiers.

www.cevidorees.fr



Graine de Châtillonnais : Paul le cycliste !



Lui, c'est Paul BEAUCHU. Il a 5 ans et demi. Il habite chemin de la Colletière d'En bas et voilà un an qu'il vient à l'école à vélo. Au début, la côte était plutôt difficile à grimper, qu'à cela ne tienne, le Père-Noël a résolu le problème en offrant au jeune cycliste un vélo équipé de 6 vitesses, histoire d'affronter la montée toujours en selle. C'est comme ça que depuis Noël, accompagné de sa maman et de sa petite sœur Romane, Paul fait ses trajets à vélo et ça lui prend moins de 10 minutes, surtout l'aller, une belle descente. « Le plus long, précise Lauriane, la maman de Paul, c'est l'attente au feu ». Et Paul qui dit avoir la curiosité de découvrir la France, avale aussi les bornes sur les pistes cyclables des vacances, pédalant jusqu'à 35 kilomètres par jour le long du littoral atlantique.

Un mode de transport écologique, sportif, sain et dont le stationnement est ultra facile.

Seul bémol au tableau, la sécurité routière qui demeure un frein à la circulation. « A 8h30, on ne peut pas venir à vélo, c'est trop dangereux, précise Lauriane. Les voitures roulent trop vite et il y a beaucoup d'angles morts dans certains virages. Ce serait bien qu'il y ait au moins des miroirs pour améliorer la visibilité ou des casseurs de vitesse ». Donc, c'est surtout après le déjeuner que Paul, Romane et leur maman arpentent les rues de Châtillon sur leurs bicyclettes. En attendant que de nouvelles pistes cyclables sécurisées voient le jour, la petite Romane, du haut de ses 3 ans, commence déjà à s'entraîner pour suivre son frère sur nos routes vallonnées.

L'Astuce écolo de Justine #2

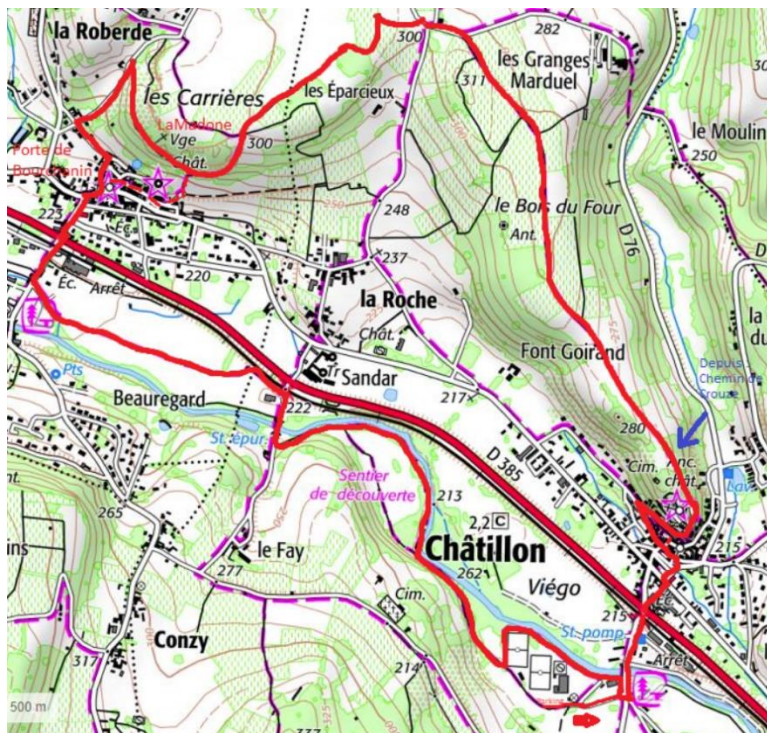
Vous les oublierez sans doute une fois, deux, voire trois fois, mais lorsque l'habitude sera ancrée, elles seront prêtes pour toutes vos courses. Quoi donc ? Les boîtes, les tupperwaere* et autres contenants recyclés que vous pouvez présenter sans vergogne aux vendeurs alimentaires. Sur le marché, bien sûr, les forains commencent à y être habitués, mais aussi (j'ai testé pour vous!) chez le boucher (de Chessy par exemple), à Grand Frais ou évidemment dans les magasins bio où le vrac est déjà bien développé. Tout ça, c'est pour éviter le gaspillage d'emballages plastique ou papier qui ont parfois une durée d'usage assez limitée si on consomme rapidement ce qu'ils contiennent. Bref. Emportez vos boîtes partout où vous avez des achats à faire et vous constaterez comme votre poubelle peinera à se remplir, petite victoire contre l'accumulation des déchets.



Les sentiers mal connus #2

Voici la 2^e idée de balade sur les 5 qui paraîtront dans le Châtillon Infos. Nous vous proposons cette fois d'aller à Chessy par le chemin du Bois du Four. Situé sur la crête, ce chemin offre une vue panoramique. Le retour par le sentier rivière vous permettra de marcher en sous-bois et vous procurera une ombre bienvenue pour les beaux jours qui arrivent.

C'est une boucle d'environ 8 km, plutôt facile, à parcourir en 2 h – 2 h 30. Elle n'est pas balisée, suivez les instructions que nous vous donnons. Les plus sportifs pourront combiner le circuit précédent « Bayère par chemin de Crouze et la Poye » avec celui-ci.



Départ : Complexe sportif

Prendre direction route de l'Arbresle, la traverser et la suivre jusqu'au feu de signalisation. Emprunter le passage souterrain à droite du feu. À la sortie du passage, continuer tout droit jusqu'à la médiathèque.

Prendre à gauche la route de la Vallée, traverser la route puis la place jusqu'au parvis de l'église.

Prendre à gauche Ancienne Grande Rue puis au bout, prendre à droite le Chemin du Bois du Four et monter
 ⇒ Variante escaliers : emprunter les escaliers à gauche de l'église, suivre la direction Chapelle ① jusqu'à rejoindre Chemin du Bois du Four

À la fin du chemin goudronné, à la fourche, prendre à droite.

(Rapidement, sur la droite, un chemin sort des bois : c'est là qu'on débouche lorsqu'on fait la balade Bayère par chemin de Crouze et La Poye)

Continuer le chemin de terre jusqu'aux Granges Marduel,

prendre à gauche la voie goudronnée environ 20 m. Au poteau 'Carrefour des Eparcieux' suivre Chessy puis rapidement prendre à gauche le sentier au milieu des vignes, en direction du bois. Au bois prendre à droite et le longer.

Au poteau 'Les Carrières' traverser le chemin caillouteux (ne pas aller jusqu'au grand chêne sur la droite) et descendre le sentier le long de la vigne puis le long d'un mur

✿ Le sentier surplombe Chessy

Au panneau La Madone, 2 options :

- . Aller à la Madone (200 m) puis revenir sur ses pas et continuer la descente
- . Arrivé en bas prendre à droite pour rejoindre une ruelle goudronnée puis encore à droite. Nous sommes à Chessy les Mines, rue d'En Haut (Pour le Château voir ②)
- . Continuer la rue d'En Haut, longer l'église

OU

- . Aller à la Madone, puis continuer le même chemin. Arrivé au bout, prendre à gauche ⚠ route goudronnée
- . Descendre la route, à la première intersection prendre à gauche et entrer dans Chessy par la Porte de Bourchanin
- . Après la porte, prendre à droite et descendre la rue de la Cure, arriver à l'église

Prendre la route de la Vallée à droite, tourner à gauche au bout du pâté de maisons. Prendre tout droit l'avenue de la Gare jusqu'au feu de signalisation.

Au feu emprunter le passage souterrain sur la gauche pour passer sous la route départementale. À la sortie, tourner à gauche et continuer tout droit l'avenue du stade.

Prendre la 2° rue à gauche, avant le complexe Jean Bidon, longer l'aire de jeux. Poursuivre le chemin jusqu'au poteau 'La Combe'

Prendre à droite, franchir le pont, tourner à gauche et longer l'Azergues par le sentier rivière jusqu'au complexe sportif de Châtillon Rejoindre le parking, **OU** En vue du 1er terrain sportif grillagé, tourner à gauche et le longer pour rejoindre l'Azergues, suivre la rivière jusqu'au pont puis rejoindre le parking.

① Chapelle : ouverte dimanche et jours fériés de 14.30 à 18.00, de Pâques jusqu'au dernier dimanche d'octobre.

Visites organisées par l'association **La Licorne**

(Le château est privé et ne se visite pas)

② Château de Chessy : propriété privée

Au n° 37 de la rue d'en Haut, prendre à droite Montée du Château. Revenir sur ses pas

PanneauPocket : c'est quoi ?

La mairie de Châtillon se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque **alerte** et **information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.



PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités et comités des fêtes qui les intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.

Retrouvez dès à présent toutes les informations de Châtillon sur PanneauPocket !

Brèves de comptoir... d'accueil



La Commission Environnement vous remercie !

Au cours du mois de mars, un énorme progrès a été réalisé pour le rangement des poubelles.

Merci pour vos efforts, merci à ceux qui ont trouvé des solutions, qui ont construit des dispositifs pour cacher leurs poubelles, les ont décorés, fleuris... Pour ceux qui souhaiteraient faire de même, nous préconisons des dispositifs en bois, en accord avec l'esthétique recherchée pour notre village.

Certains d'entre vous ont spontanément rendu leurs poubelles. Dans d'autres cas, des poubelles ont été enlevées et n'ont pas été réclamées à ce jour, preuve qu'elles étaient laissées à l'abandon.

Il reste encore des points à régler, c'est en cours et ce sera traité au cas par cas. Nous espérons trouver les solutions avec vous, toute idée est la bienvenue.

Collecte des conteneurs tri sélectif

La société qui relève les bacs jaunes nous a fait part d'erreurs de tri, de présence d'ordures ménagères dans les recyclables : dans ces situations la collecte n'est pas réalisée, soyez donc vigilants.

Si vous n'êtes pas à l'origine de ces erreurs de tri et qu'elles sont imputables aux passants, il y a d'autant plus d'intérêt à laisser les poubelles sorties le moins longtemps possible 😊, ainsi vous ne serez pas pénalisés à cause du comportement des autres.

Les consignes de tri varient selon les communes : par exemple, les plastiques sont tous collectés dans la Métropole de Lyon mais ce n'est pas encore le cas chez nous.

Vous retrouverez les consignes en vigueur à Châtillon :

. Sur le calendrier des collectes paru dans le Châtillon Infos 117

. Sur le site de la Communauté de Communes, rubrique 'Gestion des déchets'

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/environnement/gestion-des-dechets>

En cas de doute, mettez l'emballage dans les ordures ménagères.

L'Echo des crêtes

Lors de la séance du 24 mars, le Conseil de la Communauté de Communes a adopté le budget 2021, qui s'élève à plus de 52 millions d'euros (28 millions de fonctionnement et 24 millions d'investissements).



Pour ce qui est de la fiscalité, les taux d'imposition demeurent inchangés. On remarquera qu'avec la suppression de la taxe d'habitation, la fiscalité des communautés de communes est déconnectée de la réalité, puisque les recettes reposent désormais exclusivement sur les entreprises, alors que les missions s'exercent en faveur des ménages (crèches, centres de loisirs, collecte des déchets, etc.)

En outre, les taxes de 2021 sont calculées sur les déclarations de 2020 relatives à l'activité de 2019 ; celles des années à venir seront donc largement tributaires de la situation sanitaire actuelle. Une aide de l'État interviendra-t-elle alors ?

Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, le coût de la collecte et du traitement a fortement augmenté, ce qui aurait justifié une hausse de 8 %, mais le Conseil, sur proposition de l'exécutif, a voté une hausse de 2 %.

Travaux – Services techniques



Les travaux d'isolation et la réfection d'une toiture de l'école primaire vont être réalisés pendant les vacances scolaires de printemps. L'entreprise Chopin a été retenue.

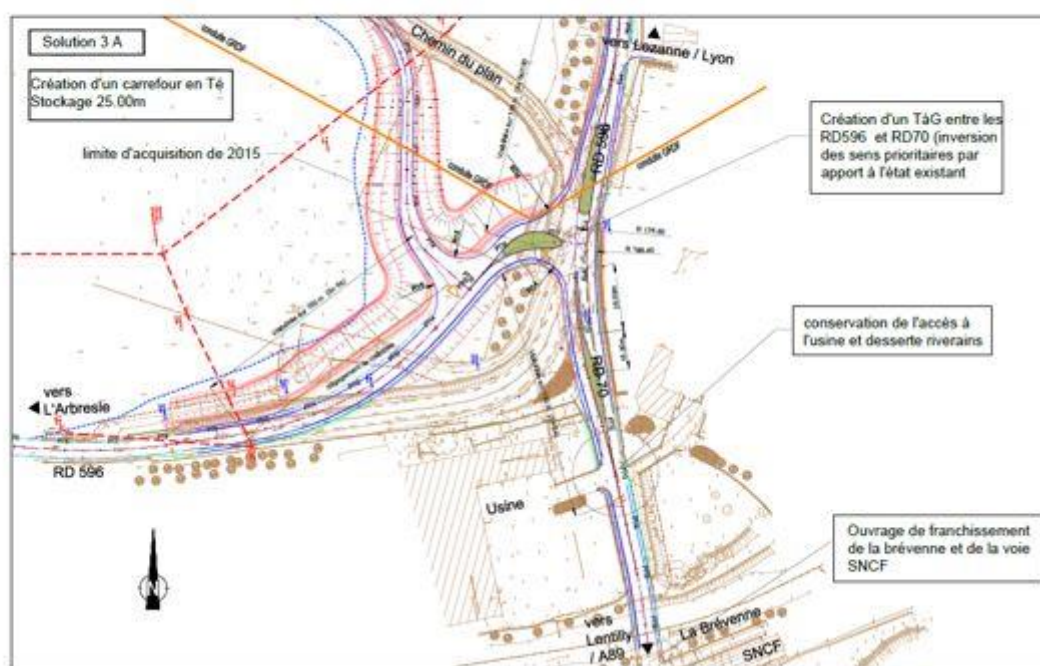
La Communauté de Communes est la structure choisie pour contractualiser avec l'Etat l'élaboration des Contrats de Relance et de Transition Energétique (CRTE) sur notre territoire. Les objectifs de ces contrats sont la transition écologique, le développement économique et la cohésion des territoires. Des fiches techniques ont été émises sur différents projets en vue d'éventuels crédits liés à ce plan de relance. Ces projets seront l'objet de discussions s'ils sont retenus.

Dans ce cadre, la commune a réalisé un travail d'inventaire sur la rénovation énergétique des bâtiments. Pour 2021-2022, le groupe scolaire sera la priorité afin de poursuivre les travaux d'isolation et de changement de la chaudière vieillissante.

En 2021, nous avons également programmé la rénovation de la sacristie de l'église et les études techniques pour la réhabilitation de la salle des fêtes prévue pour 2022 (consolidation de la structure et thermique).

Concernant la voirie, le projet du Département pour l'aménagement du carrefour du Pont de Dorieux au carrefour de la RD 596 et l'accès à l'A89 va se réaliser en 2022. Au préalable, une canalisation de gaz va devoir être déplacée entre mai et juillet 2021. Pendant le temps des travaux, le chemin du Plan sera fermé à la circulation, après le hameau de Chez léger.

Projet Routier 2022:



Le projet de rénovation du chemin du Bois du Four, sur la partie possédant un caniveau central, avance. Le SIEVA doit au préalable réaliser un renouvellement de ces canalisations d'eau potable. Des travaux sur les autres réseaux comme l'assainissement et les eaux pluviales suivront.

La municipalité prendra contact avec les riverains (dès que nous connaissons le planning et que le maître d'œuvre sera choisi par la CCBPD) pour présenter le projet, trouver des solutions pour la phase de chantier.

Concernant la sécurité, des travaux vont être réalisés au croisement du chemin de Sandar et la route de la Vallée. Une zone de partage (dite zone 20 Km/h) va être mise en place dans les rues étroites du village, ainsi qu'une mise à jour de tous les panneaux et passages pour piétons.

Des travaux auront également lieu sur l'espace du lac, avec la création d'un pumptrack (piste pour vélo, trottinettes) à proximité du skate-park, pour que ce site devienne un espace de loisirs agréable et ouvert à tous.

Nous profitons de cette rubrique pour remercier l'ensemble des agents techniques, qui travaillent à l'entretien des rues, des bâtiments, des espaces verts, le fleurissement afin que notre territoire soit agréable.

Médiathèque : et le prix du livre le plus emprunté est... !

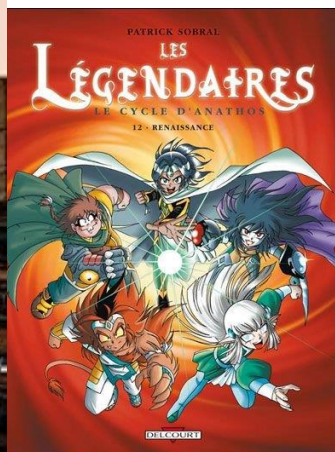
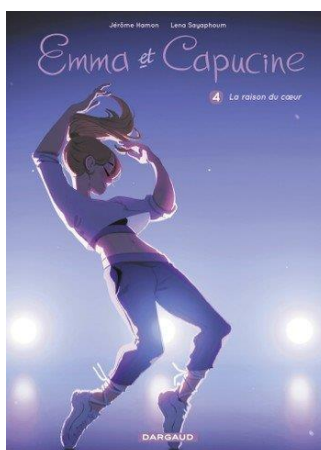
Les mesures sanitaires sont toujours en vigueur afin de vous permettre de venir et d'emprunter en toute sécurité : port du masque, désinfection des mains à l'entrée, jauge limitée à 10 personnes, mise en quarantaine de tous les documents qui reviennent de l'extérieur.

Le début d'année étant l'heure des bilans de l'année passée, quelques infos sur la médiathèque en 2020 : si vous êtes moins venus choisir sur place, confinement oblige (+ de 900 emprunteurs et + de 32 000 prêts quand même !), vous avez été un grand nombre à vous approprier les services à distance que propose notre site web avec un bond de + 228 % des réservations en ligne de documents !

Quant aux documents les plus empruntés en 2020, les bandes dessinées jeunesse restent les grandes préférées de vos foyers. En effet 17 des 20 titres les plus empruntés en sont, dont *Les Légendaires*, *Cédric*, *Emma et Capucine*, *Les Schtroumpfs*, *Frnck*, *Les Sisters*, *Anatole Latuile*...

Le titre adulte le plus emprunté a été *Tous les vivants*, de C.E. Morgan, un roman américain : l'histoire d'amour entre une orpheline douée pour le piano et un fermier qui hérite d'une plantation de tabac dans le Kentucky, un roman qui évoque le tiraillement entre désir de liberté et engagement familial.

Toute l'équipe de la médiathèque, salariées et bénévoles, vous dit à bientôt !



Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste
69380 Châtillon d'Azergues
04 78 43 91 61

Tarifs pour les habitants de Châtillon et Chessy :
jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €, pour 1 an.

mediatheque@chatillondazergues.fr
<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>
<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

Horaires pendant le couvre-feu :
Mardi 15h30-17h30
Mercredi 9h30-12h30 15h30-17h30
Jeudi 15h30-17h30
Samedi 9h30-12h30

Une entreprise, une entrepreneuse, une histoire #3

Joanna Gruca-Rive *Designer graphique* à Châtillon

Diplômée de l'École des Beaux-Arts et de l'École Polytechnique à Cracovie, Joanna est Architecte-Paysagiste et a exercé pendant une quinzaine d'années à Rotterdam, Londres, Varsovie et Lyon. Installée à Châtillon depuis 2012, elle a décidé il y a trois ans de se consacrer pleinement au design graphique en créant sa propre société : CONCEPTLAPSE.

Conceptlapse est un studio graphique, un atelier de design, dont le fil conducteur porte sur la création. Pour Joanna : « Créer c'est s'évader sans limites pour trouver les bonnes idées, pour ensuite les transformer en design simple et pertinent qui répond le mieux aux besoins de mes clients »

Joanna travaille pour l'ensemble des acteurs locaux aussi bien publics que privés : sites web, affiches, créations publicitaires, logos, cartes de visite, plaquettes, illustrations, ou même une fresque géante pour la commune de Theizé, visible dans le hall d'accueil de la mairie (accessible au public).



Photo AZ'Photographie Reynald Nadan

CONCEPTLAPSE est présent pour répondre à tous vos besoins graphiques.



Pourquoi Châtillon ? Le Beaujolais ?

« Parce que c'est un très beau village, une très belle région où je venais souvent le week-end quand j'habitais à Lyon, ce qui m'a donné l'envie de m'y installer »

Mais aussi parce que la vue est belle depuis son chemin du Bois du Four !

Souvent en ballade dans les vignes avec son vélo, elle admire les magnifiques paysages de notre région !

Passionnée aussi de jardin, elle cultive son potager bio dans le centre du bourg, où l'on peut voir chaque année des belles courges qui colorent notre village au début de l'automne !

Pour voir ses réalisations :

www.conceptlapse.fr

Pour la joindre :

CONCEPTLAPSE studio graphique

Joanna Gruca - Rive 06 07 91 48 50

contact@conceptlapse.fr

Badaboum, l'histoire d'un beau rebondissement !

Amandine et Nicolas Lyonnet avaient créé en 2016 cette entreprise d'évènementiel, Badaboum, avec laquelle ils animaient les fêtes de la région, apportant de la joie aux enfants.



Et leur affaire marchait fort bien... jusqu'à mars 2020, et là vous connaissez l'histoire : la COVID, le confinement, les fêtes interdites, les évènements reportés, annulés. Plus aucun revenu. Que faire ? Malgré des aides publiques consistantes ils ne se satisfont pas de leur sort, ils ne veulent plus attendre. Que faire donc ? Partir, faire un grand voyage !

Ils ont vendu leur maison, ils ont vendu leurs véhicules, ils se sont défaits de leurs biens. Et ils ont

trouvé ce robuste tout-terrain MAN KAT, qu'ils ont aménagé à leur convenance. À l'intérieur, 12m², tout le confort, un lave-linge et un lave-vaisselle. Une réserve d'eau de 750 litres. Une bonne isolation. Sur le toit des panneaux solaires. Ils sont autonomes.

Ils sont partis pour une vie nomade. Tester quelques semaines le camion en France, puis direction les pays de l'Est, jusqu'à ... la Mongolie. Sasha, 8 ans, suivra un enseignement à distance.

Outre Badaboum, Nicolas était pompier volontaire depuis 21 ans, et adjoint au chef de centre de Chessy. Et Amandine était directrice consultante du BNI Beaujolais Pierres Dorées.

On leur souhaite bon vent !

On peut suivre leurs aventures sur leur chaîne YouTube, sur leur compte Instagram et sur leur page Facebook en cherchant : **the turtle trotter** /On peut leur écrire à l'adresse theturtletrotter@gmail.com



La parole à nos écoliers #1

La commission Éducation, composée de Rachel, Régine, Aurélie et JérémY, a voulu donner la parole à nos chers écoliers chatillonnais. Objectif : les impliquer dans la rédaction de notre bulletin municipal pour leur donner envie de le lire ! Nous remercions ainsi vivement les professeurs de l'école élémentaire qui se sont prêtés à ce nouvel exercice.

Les enfants, c'est à vous ! Et pour commencer, trois articles de la classe de Laure EL-OUAID (CP-CE1) :

Les jeux de cour

Lundi 22 février, à l'école de Châtillon, nous avons découvert de nouveaux jeux dans la cour. Il y avait une marelle décorée, un labyrinthe, un escargot avec les lettres de l'alphabet, des cibles, des pistes de course, une ligne de cases. On a inventé de nouveaux jeux : compter les cases, sauter à cloche-pied, toucher une lettre de l'alphabet le plus vite possible... Un nouveau terrain a aussi été tracé pour jouer au foot, au ballon prisonnier... C'est super !



Les élections du conseil municipal des jeunes

Vendredi 19 mars, nous sommes allés à la mairie pour voter pour le conseil municipal des jeunes. Nous devons prendre une enveloppe et des bulletins pour choisir 4 élèves de CM1-CM2 puis aller dans l'isoloir. Ensuite, on donnait notre carte d'électeur pour mettre dans l'urne et signer le registre. Il y a eu 8 élus sur les 14 candidats. Le maire des enfants est Mattéo Tramier.



La Grande Lessive

Jeudi 25 mars, il y a eu la grande lessive. Tout le monde pouvait entrer dans l'école pour voir de jolis jardins suspendus. Dans notre classe, nous avons préparé des fleurs et on les a collées sur une feuille de papier. Par groupe de 4, nous avons aussi fait des petits jardins dans une boîte en carton avec de la mousse, des écorces, des feuilles, des cailloux, des copeaux... Les autres classes ont dessiné les jardins de Babylone, des jardins au-dessus de Châtillon ou de la Tour Eiffel ! Les parents ont adoré nos jardins suspendus.



Au tour des élèves de Rémi ROCCATI (CM1–CM2) :

Conseil municipal des jeunes

Le maire est venu nous expliquer le fonctionnement d'une commune et du C.M.J. le vendredi 15 janvier. Nous avons appris que seuls les CM1 et les CM2 pouvaient se présenter mais que tous les élèves pouvaient voter. Il y a eu par la suite 14 candidats, qui ont présenté leurs idées sur une affiche. Celles-ci ont été exposées à la mairie et dans l'école. Ensuite, ils ont présenté leur affiche à chaque classe le vendredi 12 mars. Nous sommes donc allés voter le 19 mars à la mairie dans la salle du conseil. Le vote était très ressemblant à ceux des adultes. Huit élèves ont été élus au conseil :

Lisa Potot, Alexis Bret, Mattéo Tramier, Pierre-Louis Ibanez, Lilia Laroche, Loris Compagnon, Zoé Cutivet et Touatia Kaim.

Les élus ont tenu leur premier conseil pour désigner un(e) maire du conseil. C'est Mattéo Tramier qui a été élu maire. On lui a remis une écharpe tricolore et tous les élus ont reçu un pin's.

École de Musique des Pierres Dorées : et que la musique continue !

Malgré les confinements à répétition, l'École de Musique Intercommunale de Chessy - Châtillon garde le cap !

L'activité de l'école a été maintenue en distanciel grâce à l'implication de nos professeur-es qui ont su s'adapter pour donner leurs cours en visio aux enfants et adultes adhérents.

Depuis décembre, les enfants ont pu reprendre leurs cours en présentiel en accord avec les règles gouvernementales, dans le respect des gestes barrières de rigueur, grâce à la réouverture des locaux de la commune Chessy-les-Mines.

Du fait de la pandémie, grand nombre d'événements prévus cette année ont été annulés mais c'est avec fierté que nous avons réussi à maintenir certains jalons de notre association.

L'audition du premier trimestre s'est tenue le 16 décembre. Une douzaine de nos violonistes, batteurs, pianistes, guitaristes et chanteurs ont pu présenter leur travail en participant à une visio partagée avec les familles et professeur-es. Forte de cette première expérience, notre coordinatrice Amandine prépare, avec l'implication de tous les professeur-es, une nouvelle audition en ligne pour ce second trimestre programmée le 7 avril.

Comme chaque année, les élèves arrivant à la fin d'un cycle ont la possibilité de le valider en présentant un travail donné devant un jury. Nous sommes heureux d'avoir, malgré le contexte, pu organiser ses passages de cycles le 27 mars, importants pour la motivation de nos élèves et toujours dans le respect des gestes barrières.



Les cours sous forme numérique nous ont amené à enrichir un nouveau format très intéressant : le Padlet ! Les élèves, petits et grands, ont pu s'enregistrer en jouant le morceau travaillé depuis plusieurs semaines avec leurs professeur-es et les vidéos et enregistrements sonores ont été partagés sur une même page internet. Chacun a pu visualiser le travail de ses copains musiciens et apprécier cet échange à distance !

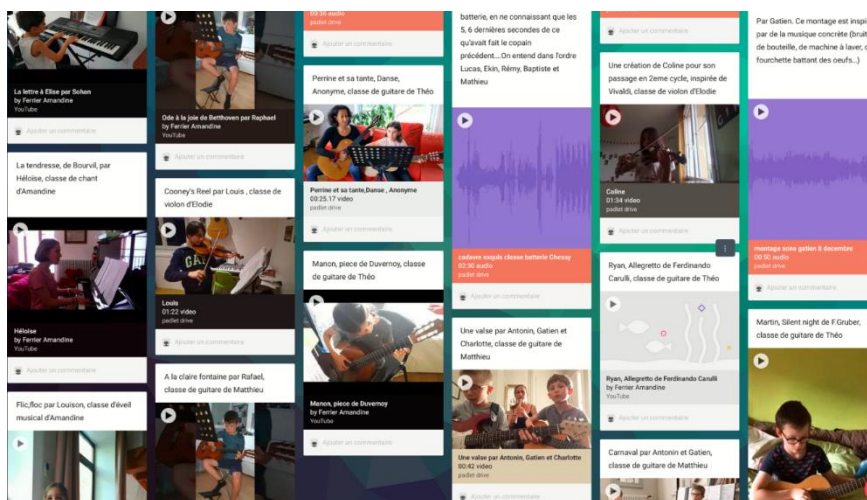


Si vous aussi vous êtes curieux de découvrir nos musiciens, vous pouvez vous rendre sur le Padlet à partir du lien internet ou du QR code :

<https://padlet.com/amandineferrier2/8fjs6virq0piyhij>

Enfin, vous l'aurez compris, nous restons motivés et le contexte nous pousse à innover pour maintenir nos projets. Guillaume et ses élèves de l'atelier de créations musicales préparent un accompagnement de lecture proposé par la médiathèque de Châtillon-Chessy qui sera présenté avant la fin de l'année scolaire !

Nous vous souhaitons un nouveau confinement ensoleillé et musical !



Pour contacter le bureau :

asso-edmpierresdorees@laposte.net

Le Petit Gourmet éveille les papilles de nos enfants



L'association « Le petit Gourmet » existe depuis plus de 30 ans au sein du village de Châtillon, afin d'assurer la confection des repas de nos enfants, dans les écoles maternelle et élémentaire.

Elle est constituée de parents bénévoles, qui assurent la gestion, et de deux salariés, Michelle Coquelin et Christian Martelet, qui mitonnent de bons plats sur place, équilibrés et variés afin d'éveiller les papilles des enfants et élaborés en concertation avec une diététicienne.

Nous avons à cœur de proposer une alimentation issue de producteurs locaux et/ou de l'agriculture biologique.

Notre association se mobilise aussi afin d'apporter son aide à d'autres associations en organisant un repas de solidarité annuel. Les enfants mangent un repas simple, et le bénéfice ainsi récolté est offert à une association de notre choix.

Dans le cadre de la semaine du goût, des animations sont proposées généralement à la classe de CM2, comme la préparation du repas pour l'ensemble des élèves. Des menus découvertes sont élaborés et appréciés par les enfants.



Vos enfants sont scolarisés dans nos écoles, et vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas plus longtemps !

Vous êtes les bienvenus.

CAP Générations s'adapte à la crise

Nos locaux sont toujours fermés au public et de nombreuses activités, dont certaines se déroulent dans des salles municipales, sont à l'arrêt : CAP sur la forme, l'art floral, les ateliers Équilibre et Mémoires, la pause-café, les ateliers manuels parents/enfants, les conférences, les sorties familiales, les jeudis à la Traboule, les ateliers cuisine, les échecs, manifestations culturelles, ...

Nous avons toutefois l'autorisation de maintenir certaines actions en face à face :

- Les distributions alimentaires à l'épicerie solidaire le P'tit Coup de Pousses
- Les actions pour la parentalité (groupes de paroles, la pause des parents)
- Les lieux d'Accueil Enfants Parents : Parent 'aise à Anse et Cabanabulle à Lozanne
- Les ateliers culturels enfants (ateliers créatifs et atelier cirque)
- L'atelier théâtre d'accompagnement scolaire pour les écoliers de primaire
- Les interventions de nos animateurs dans les collèges de Châtillon et Chazay
- Les permanences d'information Jeunesse (ados/Jeunes adultes)
- Les accueils de loisirs ados pendant les vacances scolaires
- L'accueil des ados les mercredis après-midi sur Châtillon, Chazay et le Val d'Oingt



Comme vous tous, nous essayons de nous adapter au mieux à cette situation inédite et compliquée. Les salariés, majoritairement en télétravail, continuent à maintenir le lien avec les adhérents, les ados, les seniors et les publics fragiles.

Vicky, notre intervenante, assure ses séances de discussion en anglais en visioconférence pour près de 75% des inscrits. Certains de nos intervenants proposent également à nos adhérents de suivre des séances de remise en forme en ligne.

Actuellement, nous n'avons pas de vision précise quant à la réouverture du centre social au public, à la réouverture des salles municipales et à la reprise des activités actuellement à l'arrêt.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute par mail ou par téléphone (permanences ou répondeur) – vous pouvez également laisser vos courriers/documents/inscriptions dans notre boîte aux lettres.

Prenez soin de vous, toute l'équipe de CAP Générations.

Centre social et culturel CAP Générations
Place de la poste - 69380 Châtillon d'Azergues
Accueil du public : du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
Tél : 04 72 54 48 76 - Email : cap.generations@numericable.com - Site Internet : www.capgenerations.org

Mines de Liens : ses activités et ses conseils Atelier Récré

Suite à la mise en place du couvre-feu, **l'AMAP s'est à nouveau réorganisée avec une distribution les jeudis de 16h30 à 17h30.**

L'équipe AMAP remercie très chaleureusement producteurs et adhérents pour leur adaptation à ces nouveaux horaires permettant ainsi à l'AMAP de continuer de fonctionner.

Les contrats, pour la nouvelle période **Printemps-Été**, démarrent le **1^{er} avril**, mais les contrats peuvent s'effectuer à tout moment pendant le semestre : des producteurs en agriculture biologique viennent régulièrement livrer les amapiens : les producteurs proposent des légumes, du pain, du jus de raisin, du fromage de chèvre, des glaces, yaourts, lait de vache, de la volaille et des œufs.

L'atelier informatique a redémarré les 5 et 24 mars, limité à 6 personnes à notre local de Bagnols.

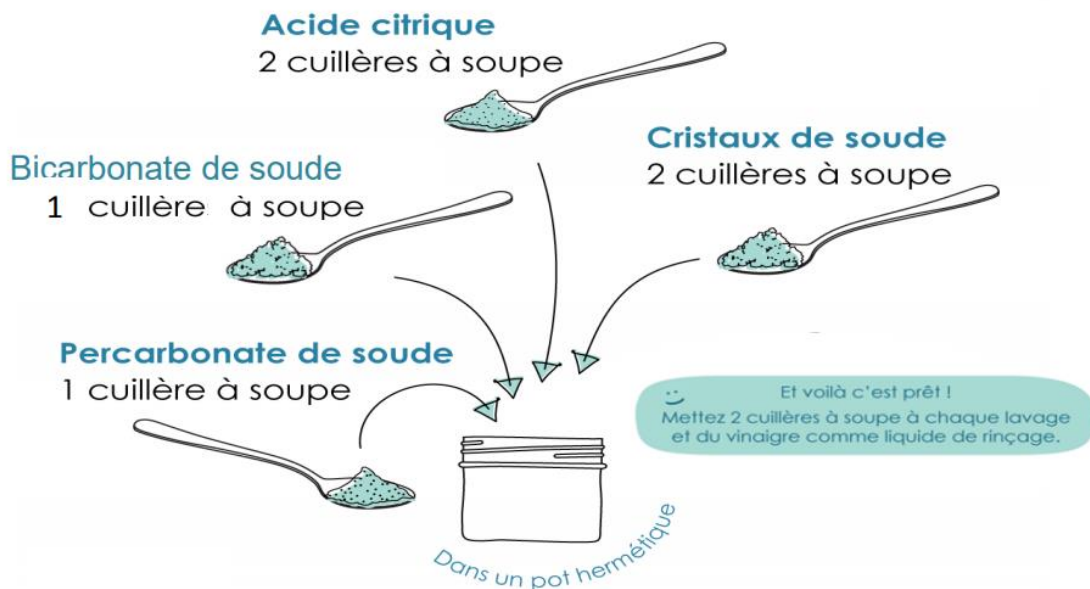
L'atelier RéCré, à défaut de pouvoir proposer les ateliers du dernier samedi de chaque mois, nous envoie des tutos "bons conseils" : 2 tutos du jour ci-dessous.

Le jardin partagé de Mines de Liens, en partenariat avec Cap Générations, reprend ses activités le samedi 27 mars à 10h. Cette année nous allons essayer de trouver des techniques pour lutter efficacement contre les canicules à venir. On y fait aussi des expériences qui peuvent paraître bizarres, comme l'électroculture mais qui donnent d'excellents résultats. Si vous êtes intéressés venez nous voir (chemin du Lac, en face de la salle du Lac) !

Les bénévoles dynamiques de l'association continuent à faire vivre nos ateliers, malgré tout, et à créer du Lien !

Infos sur <http://www.minesdeliens.org> - vous pouvez adhérer à tout moment, contactez-nous à minesdeliens@gmail.com

Faire sa poudre pour lave-vaisselle



DIY : PASTILLES LAVE-VAISSELLE

MATÉRIEL :



INGRÉDIENTS :

- 2 doses de cristaux de soude anhydre
- 2 doses d'acide citrique
- 2 doses de bicarbonate de soude
- 2 doses de sel (gros ou fin)
- Un peu d'eau en spray

Ou
100 gr
de
chaque

ÉTAPE 1 :



ÉTAPE 2 :

Ajouter un peu d'eau à l'aide du spray

Mélanger les poudres



ÉTAPE 3 :



Verser ce mélange poudreux à peine humide dans un bac à glaçons et bien tasser

Attendre



12 à 24h

Démouler et conserver dans un pot fermé



Un germoir fait maison mode d'emploi

Différents mélanges préparés de graines germées sont disponibles dans le commerce, en épicerie bio. Mais on peut aussi récolter et composer nos propres sélections ! Avec un simple bocal en verre et un carré de mousseline ou une compresse de gaze, nous pouvons réaliser très facilement un germoir. Les ustensiles sont les suivants : Un grand bocal, un carré de mousseline ou une compresse de gaze (ou encore un morceau de toile moustiquaire), un élastique.

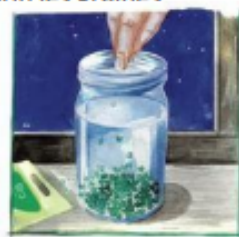
Réalisation **atelier récré**



1. Trempage des graines :

Mettez une cuillère à soupe de graines dans le bocal, rincez bien, puis recouvrez d'eau. Laissez-les tremper entre 4 et 24 heures selon les graines :

- Pois chiches, soja : 12 à 24 h
- Maïs : 12 à 20 h
- Blé, lentilles, seigle, riz, poireau : 10 à 12 h
- Radis : 5 à 6 h
- Tournesol décortiqué, trèfle, quinoa : 4 h
- Funegrec, chanvre, sésame : 6 à 10 h.



2. Germoir, étape 2 :

Videz l'eau de trempage puis rincez les graines sous le robinet, avec de l'eau fraîche mais pas trop froide. Recouvrez d'eau les graines pour les faire germer. Recouvrez le bocal avec le carré de mousseline ou de gaze, en le fixant avec l'élastique.



3. Germoir, 3^{ème} étape :

Placez le bocal tête en bas et incliné à 45°, par exemple en le posant sur un égouttoir à vaisselle. Laissez-le dans une pièce bien chauffée et recouvrez-le avec un torchon pour le préserver de la lumière. Les graines doivent être bien réparties le long du bocal, et pas entassées contre la toile : elles ont besoin de respirer pour germer. Rincez-les à nouveau environ deux fois par jour : par exemple le matin et le soir (on peut garder l'eau de rinçage pour arroser ses plantes...). Avant de les consommer (en salade, sur une poêlée, dans un sandwich...), rincer dans une eau vinaigrée à 5 %. Le temps de germination (jeune pousse avec premières feuilles) varie de 1 à 5 jours selon les graines, voire plus :



- Pois chiches, soja et chanvre : 3 à 5 jours
- Blé, funegrec : 2 à 5 jours
- Tournesol : 1 à 2 jours (utilisez toujours des graines décortiquées)
- Lentilles, riz : 3 à 4 jours
- Seigle, maïs, quinoa, sésame : 2 à 3 jours
- Alfa, radis, fenouil, trèfle : 5 à 6 jours
- Poireau : 10 à 15 jours

Graines à mucilage (film gluant collant au contact de l'eau), la germination se fait sur une coupelle ou est disposée une mousseline ou une compresse de gaze humidifiée d'eau au brumisateur une ou deux fois par jour, après un pré-trempage de 15 min.

- Moutarde : 6 à 8 jours
- Chia, Cameline, lin : 7 à 9 jours
- Roquette, cresson : 9 à 12 jours
- Basilic : 18 à 20 jours

Fédération ADMR du Rhône : « Urgence Domicile »



Les 4 organisations associatives du secteur de l'Aide à domicile en appellent aux Français pour les soutenir dans leurs revendications et interpeller leurs élus. Une vaste campagne de sensibilisation est lancée depuis le 27 janvier dans la presse quotidienne régionale et nationale et sur les réseaux sociaux pour tirer un signal d'alarme : face à l'urgence de la situation, à la détresse des salariés, aux attermolements du Gouvernement, les 4 Fédérations du secteur associatif de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile ont décidé d'unir leurs forces en lançant dès le 27 janvier, une vaste campagne de communication.

Alors que 80% des Français souhaitent vieillir à domicile, il est déjà impossible, faute de personnel et de moyens financiers, d'honorer toutes les demandes d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, et des familles en difficulté.

Oubliés des pouvoirs publics depuis de trop nombreuses années, l'aide et le soin à domicile ont urgemment besoin de financements et d'une loi Grand âge et autonomie ambitieuse pour continuer à accompagner les plus fragiles.

Cette campagne appelle les Français à interpeller leurs élus, via une plateforme dédiée www.urgencedomicile.org, afin de soutenir les structures et les salariés du domicile autour de 3 principales revendications :

- Une loi Grand âge et autonomie ambitieuse
- L'impérative revalorisation des métiers de la branche de l'aide à domicile
- Des financements pour couvrir les besoins et accompagner les évolutions des services.

Quelques chiffres : 1,6 millions de personnes sont accompagnées chaque jour en France,

- 5.000 structures associatives
- 225.000 salariés dont 96% de femmes
- Un objectif de 20.000 recrutements par an

Venez nous rejoindre : L. SHAW vous renseignera plus précisément



Tél : 04.72.54.42.29,
admr.chatillon@fede69.admr.org
Zac de la Gare
49, route de l'Arbresle
69380 Châtillon d'Azergues

A plus... continue ses actions au Burkina Faso



A ce jour la situation est toujours très dangereuse et les déplacements sont très encadrés. Laurent, un de nos membres, a pu s'y rendre en mars pour faire le point des actions. Heureusement nous avons sur place un représentant burkinabé : Francis Traoré, qui suit les projets et gère les finances.

Nous avons pu continuer nos parrainages en formation initiale avec 12 parrainés (7 filles et 5 garçons) et en formation professionnelle avec 1 garçon qui poursuit ses études en électricité au-delà du CAP.

En rappel, c'est en 2008, que l'association A plus... dans le cadre de ses actions en faveur du développement de l'éducation des enfants et des adolescents, a mis en place un parrainage collectif de collégiens, pour permettre à des enfants de familles modestes et surtout des orphelins, la possibilité de poursuivre des études au collège.

Les internats sont toujours aussi appréciés et permettent la poursuite des études loin des villages. Sans cette possibilité d'hébergement, il faut trouver des hébergeurs proches des collèges ou lycées, ce qui n'est pas toujours facile. Des locaux sont très souvent loués par des « marchands de sommeil » peu sérieux. Les jeunes sont entassés et livrés à eux-mêmes. C'est pourquoi A plus... a déjà financé la construction et l'équipement de 4 internats au sein du lycée de Kourinon : 2 pour les garçons (38 places) ; 2 pour les filles (38 places) et un internat au collège de Guéna pour filles (15 places).

Nos ressources ont aussi diminué car nous ne pouvons plus organiser notre grande manifestation : les 20 H africaine, qui était notre principale ressource. Les bénévoles de l'association sont présents sur le marché de Châtillon pour vendre l'artisanat apporté du Burkina Faso lors de leur séjours sur place. Le prochain sera pour la fête des mères.

Nous devons maintenir A plus... opérationnel pour continuer à aider et apporter notre soutien à cette population. Même si nos ressources ne permettent plus le financement de grands projets, nous devons poursuivre l'aide aux jeunes. Ces jeunes garçons, ces jeunes filles sont l'avenir du Burkina. Le seul moyen de s'en sortir passe par l'école, leur destinée est entre leurs mains.

Si vous souhaitiez nous soutenir vous pouvez faire un don au nom d'A plus... L'association A plus... étant reconnue d'intérêt général, vos dons peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 %. Un reçu fiscal vous sera remis.



Association A Plus... Mairie – 69380 Châtillon d'Azergues Contact : 06 85 86 15 93 - www.association-aplus.com

Puces café : contre vents, marées et covid !



La Boutique est ouverte chaque samedi matin et mercredi après-midi. Bien sûr, ne rentrent que 3 visiteurs à la fois, masqués, les mains gel-alcoolisées ! Bien sûr le Coin Café est fermé mais on peut offrir du café en extérieur dans des gobelets en carton ! Bien sûr sous le masque on ne se reconnaît pas toujours, source de quiproquos ! Mais nos fidèles visiteurs attendent patiemment leur tour pour entrer et la bonne humeur est de mise !

De plus comme les grandes braderies nous sont refusées pour l'instant, nous organisons **une vente spéciale près de la boutique le dernier samedi de chaque mois** :

- Samedi 24 avril : vente d'articles de sport et jouets d'extérieur
- Samedi 29 mai : vente de blanc



Notre Assemblée Générale n'a pu se tenir en présentiel cette année. Les adhérents ont reçu un mail avec les documents nécessaires pour voter les bilans de 2020. Un bon nombre de nos 115 adhérent(e)s de 2020 ont répondu, tout a été validé et le bureau réélu.

Là encore la covid a sévi : la boutique ayant été fermée une bonne partie de 2020, une soixantaine d'adhérent(e)s 2019 n'avaient pas repris leur adhésion.

Nous espérons qu'elles (ils) reviendront cette année (le prix de l'adhésion est toujours à 1€, pas de photo, pas de timbre fiscal !)

Curieusement, les demandes de financement de la part des associations du territoire étaient peu nombreuses en début d'année mais arrivent maintenant. En même temps, nous avons décidé de donner un coup de main aux jeunes (étudiants, apprentis...) qui sont en grande difficulté actuellement et pour cela avons contacté des associations qui leur procurent alimentation et aides matérielles. Nous avons également lancé une collecte de produits d'hygiène, en particulier destinés aux jeunes femmes qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. **Vous pouvez apporter vos dons à la Boutique aux jours et heures d'ouverture.**

Avez-vous remarqué la nouvelle déco de la Boutique ? Ambiance vintage ! Selon votre âge, vous y trouverez des objets que vous n'avez jamais connus, ou qui ont accompagné votre enfance ou votre jeunesse ! Souvenirs !! Et comme toujours, si vous avez le désir de rejoindre notre belle équipe de bénévoles, soyez assurés que vous serez bien accueilli(e)s.

Vous retrouverez photos et informations au sujet de nos activités sur notre site et sur Facebook.

Boutique Puces Café - 15 place du Lavoir - 69380 Châtillon d'Azergues - Tel : 06 24 03 23 70

Mail : contact.pucescafe@gmail.com - Site internet : <http://www.pucescafe.org/> -

PageFacebook : <http://www.facebook.com/PucesCafe>

Kaléidoscopes, arts en mouvements

En début d'année dans l'atelier nous avons exploré des thèmes puisés dans la nature (galets, feuillages, mouvements de l'eau ...) pour les interpréter de manière personnelle par le biais de techniques différentes comme la mine de plomb, la plaque d'impression souple, les monotypes, l'acrylique sans utiliser les pinceaux, la peinture à l'huile, les encres... chacun affinant ainsi son côté créatif pour aller au-delà de la représentation figurative classique. De belles expériences pour les petits comme les grands qui s'expriment de manière ludique.

Vous pouvez visiter la galerie de la page facebook de l'atelier [facebook.com/kaleidoscopes.fr](https://www.facebook.com/kaleidoscopes.fr). Notre exposition de fin d'année aura lieu le 18 et le 19 septembre dans l'église de Châtillon.



La Refaiserie s'agrandit !



Vous êtes de plus en plus nombreux à venir nous rencontrer et participer aux diverses activités organisées à la Refaiserie. Nous vous remercions de privilégier le local, le fait main. Malgré cette crise qui dure, nous parvenons grâce à vous à poursuivre nos activités, et pour encore mieux vous accueillir nous agrandissons notre espace à l'usine.

Nouveau local : La Refaiserie augmente sa surface de 40m². Nous avons commencé les travaux de ce nouvel atelier qui va être très lumineux. Cet espace va permettre d'agrandir la partie

boutique et vous proposer encore plus de créations. Nous accueillons avec plaisir tous ceux qui voudraient nous aider à réaliser les travaux de rénovation de cet espace.

Mars : On continue à vous proposer des ateliers de créateurs : Guillemette de Chap'oh vous apprend à fabriquer des articles en laine feutrée et une casquette en jean, Marianna de Root des Sens vous apprend à confectionner vos propres cosmétiques naturels. Mais aussi les ateliers couture pour adultes débutants ou confirmés avec Najat et les ateliers couture pour enfants avec Céline. Très prisés, ces ateliers sont rapidement complets alors rendez-vous vite sur nos réseaux pour connaître les dates et vous inscrire. Anne d'Ann'trape Rêves vous propose de découvrir le macramé, ses points et la réalisation de décorations murales, suspensions florales.

Fête des mères : comme l'année précédente nous organiserons sur le parking un marché de créateurs. Si la situation sanitaire le permet nous organiserons des animations. Retenez les dates des 29 et 30 mai pour une sortie en famille.

Pour connaître nos activités, les ateliers, les horaires d'ouverture de la boutique, nos événements, venez nous rejoindre sur nos réseaux sociaux. Vous pouvez nous communiquer votre adresse mail et recevoir nos Newsletters.



N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour avoir plus d'infos



Horaires boutique :
MARDI 14H/17H
MERCREDI 14H/18H
VENDREDI ET SAMEDI 10H/12H-14H/18H
88 route de Lentilly 69380 Chessy
06.51.34.66.38

QI GONG et TAI JI CHUAN à Châtillon et Chessy



Il est toujours temps de prendre soin de soi. Tonifier, éveiller notre force naturelle, l'essentiel de l'esprit et du corps. Pour un quotidien léger et sain. Une approche active, des outils simples, des techniques douces dans le respect de notre globalité. Tonifier et entretenir son corps. Se relaxer et s'apaiser. S'écouter de l'intérieur et mieux se connaître. Calmer et gérer ses émotions. Unifier son corps et sa conscience corporelle. Comme ouvrir des portes et des fenêtres pour laisser l'air et la lumière circuler. La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps. QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement. Nous attendons de pouvoir reprendre nos activités.

L'association KIMOCHI propose différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires) :

Salle CHESSY - MERCREDI de 18h à 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN (attention, changement salle et horaire)

DOJO de CHÂTILLON - MARDI QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15 - QI GONG de 19h30 à 21h - JEUDI QI GONG de 14h à 15h - TAI JI CHUAN de 15h à 16h

Atelier de QI GONG, le DIMANCHE de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Nous sommes là pour vous renseigner : Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr KIMOCHI:

tcqg69@orange.fr Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76 Et aussi : KI-asso.org

Châtillon Infos n° 118 – Avril 2021. p. 25 Exprimez-vous en utilisant le coupon-réponse en 4^e de couverture ou la boîte à suggestions de la mairie

Sud Azergues Football



C'est une année compliquée et le sport n'est pas épargné. Les instances nationales du foot ont validé une saison blanche, annulant ainsi les championnats pour toutes les catégories.

Malgré tout, notre club propose depuis le début de la saison une séance d'entraînement, au moins, par semaine pour nos licenciés. Le SAF reste malgré tout mobilisé, nos tournois habituels du mois d'avril et de mai sont annulés, pour l'instant il est prématuré d'envisager une manifestation.

Mais notre STAGE pour les enfants de 6 à 13 ans, prévu pour la deuxième semaine des vacances de Pâques est à l'heure où nous publions cet article, maintenu. Nous proposerons lors de ce stage une pratique du foot pour

tous, novices ou en perfectionnement, mais également d'autres activités sportives. Rien de mieux qu'une séance de sport en plein air sous le soleil dans la bonne humeur pour le plus grand plaisir des enfants.

Du côté de l'organisation du SAF, nous comptons deux emplois civiques : Guillaume et Nicolas. Leurs missions principales sont l'organisation et le suivi des séances d'entraînement pour le foot animation, l'implication dans la vie du club, l'amélioration environnementale d'accueil des licenciés. Les contrats d'emplois civiques ne sont pas renouvelables, aussi pour la saison 2021-2022, un poste sera disponible, si vous êtes intéressé prenez contact avec le SAF.

L'ensemble des informations sur notre club sont disponibles sur notre site

www.sudazerguesfootball.fr vous pouvez nous contacter par mail :

contact@sudazerguesfootball.fr.



T3C : « anticiper, s'adapter, se réinventer », la suite...

Depuis le début de la saison 2020 – 2021, le T3C continue de s'adapter en permanence aux contraintes sanitaires liées à cette pandémie de coronavirus, afin de proposer aux adhérents un maximum de continuité dans la pratique de leur sport. Malgré ces contraintes, nous avons la chance de pratiquer une activité sportive de plein air qui nous autorise de continuer.



L'entraîneur du Club, Sébastien Bovagnet, avec le soutien du bureau cherche donc continuellement à s'adapter et à se réinventer. Tout au long de ces derniers mois et des dernières phases de confinement, de couvre-feu imposés par notre gouvernement, un maximum de créneaux, en extérieur et pendant les heures autorisées, ont pu être aménagés afin que les cours enfants et adultes puissent être maintenus. Pour les « télétravailleurs » de plus en plus nombreux, Sébastien

Bovagnet a ainsi créé des créneaux de cours « télé tennis » sur les horaires du déjeuner. Il suffisait d'y penser ! D'autres adaptations ont pu être proposées dans le même esprit comme le « Tennis 8 max » les dimanches matins, ainsi que les créneaux « Tennis collégiens » les vendredis après-midi. Les matchs libres entre adhérents peuvent aussi être proposés.

Nous vous proposons ces quelques bols d'air et sourires autorisés !



N.B : la pratique du tennis reste autorisée dans le respect des mesures gouvernementales liées à la crise de la COVID 19.

Malheureusement, et avec les nouvelles restrictions annoncées en ce début de printemps nous ne pouvons toujours pas annoncer la reprise des animations prévues pour cette fin de saison comme les traditionnelles et attendues « fête du Tennis » et « fête du Club ». Nous vous informerons de la reprise du calendrier dès que les conditions sanitaires le permettront.

Vous trouverez nos coordonnées et confirmation d'agenda à venir sur le site www.club.fft.fr/t3c

Pour plus d'information en temps réel (résultats matchs par équipes, tournois, ajustements d'agenda), suivez-nous aussi sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/tc.chessychatillon>

Prenez soin de vous et de vos proches !

Le Bureau.

Dates à retenir

A vos agendas, voici quelques événements à venir (ce calendrier est susceptible de modifications en fonction du contexte sanitaire)

Mai :

7 mai matinée : Atelier à la bibliothèque
9 mai : Concours de belote club Primevère
13 mai : Concours de boule
21 mai : AG de la Licorne
29 mai : Tournoi de badminton

Juin :

1er juin : Fête des mères club Primevère
2 au 6 juin : Expo Palette des arts
12 et 13 juin : les Brêlons Barjots
16 juin : Kermesse école maternelle
20 juin : Fête du club de tennis
26 juin : Kermesse école primaire

Juillet :

3 juillet : Le village en fête - Rosés Nuits d'été
5 au 16 juillet : Stage de tennis
19 au 30 juillet : Stage de foot

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Jérémy Daly, Aurélie Durand, Elsa Marchand, Bernard Marconnet et Vincent Moy.



Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

La dernière page du Châtillon Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif).....

Votre texte ici